



COMMUNIQUÉ

Loos, le 13 décembre 2016

FORUM BOURSORAMA : GENFIT ENTEND POURSUIVRE EN JUSTICE LES AUTEURS DE MESSAGES ILLICITES

Genfit rappelle l'obligation de modération s'imposant aux utilisateurs de plateformes de discussions électroniques, tel le forum du site Boursorama.

Genfit constate cependant que, depuis plusieurs mois, de manière récurrente, divers internautes, profitant de l'anonymat de pseudonymes tels *M3009*, *Hadez*, *Jimmybre*, *Ghost001*, *Solo61*, sans que cette liste soit exhaustive, utilisent le forum du site internet Boursorama, pour distiller des informations qu'elle considère fausses et/ou diffuser des propos qu'elle estime dénigrants, voire injurieux ou diffamatoires, envers la Société et/ou ses principaux dirigeants.

Compte-tenu de la gravité et de la régularité de tels abus, et des conséquences préjudiciables pouvant en résulter, Genfit a décidé d'initier toutes actions nécessaires, tant civiles que pénales, afin de défendre les intérêts tant de la Société que de la communauté de ses actionnaires.

A cet égard, il est rappelé que suite aux actions pénales engagées par le passé par Genfit, des abus similaires ont exposé leurs auteurs à des sanctions pénales.

Genfit est à nouveau déterminée à faire condamner et cesser, par la voie judiciaire, tout acte de dénigrement, toute atteinte à sa réputation, tout acte caractérisant une injure ou une diffamation, comme toute tentative de manipulation de son cours de bourse qui serait notamment fondée sur la diffusion d'informations fausses ou trompeuses sur les forums boursiers ou d'autres réseaux sociaux.

Sur ce dernier plan, la Société a également saisi l'Autorité des Marchés Financiers de certaines pratiques et messages diffusés sur le forum du site internet Boursorama.